

## TÉMOIGNAGES

CHAMBRE DES COMMUNES,  
le 25 avril 1950.

Le Comité permanent des Affaires extérieures se réunit à 4 heures 45 de l'après-midi, sous la présidence de M. J.-A. Bradette.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous avons le quorum. Inutile de dire que nous sommes très heureux de la présence au milieu de nous du Ministre des Affaires extérieures. Les membres ont trouvé moyen d'assister en grand nombre et de se rendre de très bonne heure à la première séance de notre Comité.

Le premier numéro à l'ordre du jour est le rapport du comité directeur. J'ai nommé à ce comité M. Côté, de Matapédia-Matane, M. Benidickson, M. Gauthier, de Portneuf, M. Graydon, M. Léger, M. Low et M. Noseworthy.

Lors d'une réunion tenue, sur convocation, dans mon propre bureau, nous étions convenus de siéger hier soir, mais nous ne l'avons pu. Soyez sûrs que nous avons essayé dans la mesure du possible de tenir hier la réunion annoncée, mais vu le grand nombre des comités qui siègent actuellement, nous avons dû remettre à plus tard.

Avant l'ajournement d'aujourd'hui, nous allons débattre la date de la prochaine séance. Pour ma part, j'aimerais que nous nous réunissions vendredi matin. Je crains que vous ne préféreriez tous le jeudi, mais nous ne pourrions peut-être pas nous réunir ce jour-là. Vendredi est mon choix personnel. Je n'ajouterais rien pour l'instant.

Le moment semble venu d'appeler maintenant l'hon. M. Pearson. Suivrons-nous l'usage habituel d'inviter le ministre à faire d'abord une déclaration, après quoi le débat pourrait avoir lieu?

Adopté.

Poste 64—Administration.

M. FRASER: Et pas de questions durant l'exposé.

Le PRÉSIDENT: Je crois que c'est plus sage.

M. STICK: Cela est bien pensé, monsieur Fraser.

L'hon. M. PEARSON: Je suis très heureux de comparaître devant le Comité et de faire une brève, très brève déclaration d'ordre général; ensuite, je me soumettrai volontiers à l'interrogatoire des membres du Comité, coutume que nous avons toujours suivie avec tant de succès dans le passé. Vous me poserez peut-être tantôt des questions auxquelles je ne serai pas en mesure de répondre dans tous les détails; en tout cas, je ferai de mon mieux aujourd'hui, puis, à notre prochaine réunion de vendredi ou de l'autre jour quelconque que vous choisirez, je fournirai de plus amples renseignements sur les points que vous aurez jugé bon de soulever à la présente séance.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'aborder en premier lieu, dans ma déclaration générale, des questions comme l'activité et l'organisation du Ministère, ses rouages et ses frais d'administration; je le ferais seulement si tel était votre bon plaisir.